

Compte rendu du CEVU

1^{er} juin 2012

Présents et représentés :

Collège A :

Mme Hélène Eyrolle, Mme Karine Duvignau, M. Jacques Lajarrige, M. Philippe Birgy, Mme Christine Mias (jusqu'à 11h 50, procuration à Mme Myriam de Leonardis), Mme Myriam de Leonardis, M. Jean-Christophe Goddard, M. Philippe Canguilhem.

Collège B :

M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, Mme Anne Rohr, M. François Grèzes-Rueff, M. Sébastien Rayssac, Mme Anne Egéa, M. Enrique Fraga.

Collège IATOS :

Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier, Mme Françoise DUPRAT, Mme Sophie Gosselin.

Collège Etudiants :

Mme Justine Boix, M. Karim Brahimi, M. Marc Wroblewski.

Collège : Personnalités extérieures :

M. Jean-Pierre Margaix (jusqu'à 10h 45). Excusé : M. Michel Montagne.

Invitées :

Mme Véronique Fontanilles, Mme Céline Vaguer.

Attachée de direction : Mme Valérie SANCHOU

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ESTRADE

Information calendrier des instances par P. Bouyssières VP CEVU

Rappel des prochaines dates :

Bureau du CEVU : 11 juin 14h ; 29 juin 9h ; 7 sept 9h

CEVU : 22 juin, 6 juillet, 14 sept

CA : 12 juin, 3 juillet

Le travail du CEVU se recentre sur le vendredi matin, tantôt bureau du CEVU, tantôt commission FOI, tantôt CEVU, tantôt un CEVU plutôt informatif.

Information par P. Bouyssières VP CEVU

-Election d'une vice-présidence étudiante

Un appel à candidature à la Vice-présidence étudiante pour l'UTM est lancé. La date de dépôt des candidatures est fixée au 15 juin 2012 pour un vote en CEVU le 22 juin 2012.

Rôles, missions du VPE

Sera élu-e par l'ensemble des membres du CEVU, pour 2 ans.

Proposera des améliorations concernant formation et vie étudiante et universitaire.

Participera aux politiques et aux actions d'information et communication, à la promotion de la vie citoyenne

Favorisera la participation des étudiants, associations et syndicats étudiants à la vie de l'établissement.

Attributions

Membre du cevu et des 2 commissions FOI et Vie Universitaire et Culturelle de l'UTM

Invité aux réunions des autres conseils, destinataire des ordres du jour autres conseils

Entouré d'un bureau dans lequel les organisations étudiantes sont représentées

Cadre de travail

SED gratuit pour VPE

Aménagement d'un emploi du temps

Autorisation d'inscription en année dérogatoire

Attribution d'une salle (ordi, téléphone)

Discussion

Le VPE participera-t-il au bureau du président ?

•Commission FSDIE Projets du 29 mai 2012

Michel Chandelier présente les projets.

Total de demandes 66 124 €. 4 projets ajournés. 21 retenus, pour 48 294 €.

Fonctionnement de la Commission : 4 commissions par an, dont 2 ouvertes aux projets audiovisuels.

Discussion

Initiatives étudiantes à l'IUFM, trouver un moyen pour mieux diffuser l'information.

Autres dispositifs : INPEC art, et financement des initiatives au niveau du PRES

Décision

« *Le CEVU est-il favorable aux décisions de la commission FSDIE du 29 mai 2012 ?* »

Votants : **21**

NPPV : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : **21**

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur les décisions de la commission FSDIE Projets du 29 mai 2012.

•Demandes d'annulation d'inscription : mise en conformité

Le CEVU du 16 mars 2012 a voté concernant les annulations d'inscriptions que les frais de gestion (22€) restaient acquis à l'université. Du fait du logiciel de gestion APOGEE (multiples sources d'erreurs), cette modalité ne peut être mise en œuvre. Le tableau a été donc mis en conformité pour un nouveau vote en CEVU, puis en CA (12 juin).

Décision

« *Le CEVU est-il favorable aux décisions relatives aux demandes d'annulation d'inscription après mise en conformité ?* »

Votants : **21**
NPPV : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : **21**

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur les décisions relatives aux demandes d'annulation d'inscription mises en conformité.

Point d'information sur l'accueil-parrainage des étudiants à la rentrée 2012

Mise en place l'an dernier du parrainage. Sur la base du retour d'expérience, il est important de poursuivre cette action. Hélène Ricaud-Droisy signale que le dispositif accueil-parrainage a un impact favorable sur le taux de présence des étudiants (aux enseignements, dans les Services aux étudiants). 130 parrains ont été recrutés sur l'année 2011-2012. Le dispositif doit être pérennisé. Jean-Pierre Margaix, directeur du CRIJ, indique que le CRIJ souhaite s'associer au dispositif.

Un chargé de mission coordinateur devrait être nommé pour suivre ce dossier.

JP Margaix, du CRIJ, propose de mettre ce projet en relation avec son service d'accueil des jeunes arrivants.

•Composition et désignation des membres du bureau du CEVU

Proposition de revenir sur une composition du bureau du CEVU conforme aux statuts de l'UTM : « *Le bureau du CEVU prépare les questions mises à l'ordre du jour des réunions du CEVU. Le bureau du CEVU est composé du Vice-président du CEVU, du Vice-président Étudiant, des rapporteurs des commissions et de deux membres élus du CEVU. Il peut être élargi en tant que de besoin* ».

Discussion

Nécessité d'une représentation des élus des diverses listes et de divers collèges dans le bureau. Proposition d'un bureau avec 3 élus CEVU et non 2 : 3 élus dont au moins un élu par collège A, B, C.

Il est affirmé que malgré la composition, le bureau reste une instance ouverte, où ceux qui voudront y exprimer un point de vue pourront être invités.

Décision

« *Le CEVU est-il favorable à la composition du bureau du CEVU telle qu'elle vient d'être proposée ?* »

Votants : **23**
NPPV : 0
Abstention : 1
Contre : 0
Pour : **22**

Le CEVU émet un avis favorable à la majorité sur la composition du bureau du CEVU avec trois élus dont un personnel BIATOS, outre les autres membres de droit.

Candidatures

3 candidatures pour siéger au bureau du CEVU qui se tiendra les vendredis matins : Karine Duvignau (collège A, liste ACE) et Sébastien Rayssac (collège B, liste Autrement) et Françoise Duprat (collège BIASTOS, UNSA) sont candidats.

Décision

« *Le CEVU est-il favorable à la candidature de Karine Duvignau, Sébastien Rayssac et Françoise Duprat au bureau du CEVU ?* »

Votants : **23**
NPPV : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour **23**

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur la candidature de Karine Duvignau, Sébastien Rayssac et Françoise Duprat au bureau du CEVU.

•Liste des invités permanents

Liste actuelle des invités permanents : 22 personnes

Rapporteurs des commissions du CEVU - Vice-président délégué à la Culture - directeurs des 5 UFR - Directrice de la DOSI – 2 représentants de la DOSI (Dominique Auvergne (DOSI SIOU) et Charles de Pindray (DOSI Cap Pro) - responsable administratif de la Scolarité Centrale - chef du Service de la Formation Continue - responsable administrative de la DIVE - directeur de la DEEP – responsable administrative de l'OVE - 1 représentant des Écoles Doctorales – directeur du CIAM – directrice du SUAPS – 3 personnels du SIMPPS (médecin + infirmière + assistante sociale).

Discussion

Enrique Fraga rappelle l'importance d'ouvrir en grand les portes du CEVU à un nombre important d'invités permanents qui, s'ils ne viendront pas tout le temps, sauront qu'ils peuvent venir faire des propositions, donner des informations ou exposer des éléments importants pour notre réflexion dès qu'ils jugeront qu'un sujet les concerne

particulièrement. Ce principe est largement soutenu au sein du CEVU.

Il est proposé d'inviter :

deux représentants de la Formation Continue

deux représentants de la DOSI

et d'ajouter à la liste :

un représentant des Écoles internes

un représentant des Instituts

un représentant DAFPEN

un représentant de la Région

Décision

« La liste des membres invités permanents du CEVU telle qu'elle vient d'être proposée est-elle approuvée par le CEVU ? »

Votants : **23**

NPPV : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : **23**

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur la liste des membres invités permanents du CEVU.

• Désignation des élus du CEVU à la commission des Finances (Moyens et Prospective)

La commission des Finances [future commission Moyens et Prospective] est une commission de droit (comme la commission Formation, Orientation, Insertion : ComFOI). Elle est rattachée au CA.

La commission des Finances [Moyens et Prospective] prépare la politique budgétaire de l'Université définie par le CA, et s'exprime sur le budget, les DBM et la dimension financière des différentes actions menées par l'Université. Elle exerce un rôle de proposition et d'arbitrage après instruction des dossiers financiers par le Vice-président délégué, rapporteur de la commission Moyens et Prospective.

Cette commission sera créée lors du CA du 12 juin, et se réunira vraisemblablement avant le prochain CEVU. Les candidatures seront validées par un prochain bureau du CEVU.

Discussion (avec demande d'interruption de séance)

Afin que toutes les sensibilités politiques du CEVU puissent être représentées dans la future Commission Moyens et Prospective, M. Goddard souhaite que soient proposées au CA trois candidatures au lieu de deux conformément aux statuts.

Vote pour la proposition de changement de statut au CA.

Vote « oui ou non » sur le principe d'un changement des statuts de la commission des Finances afin que trois élus du CEVU puissent siéger au sein de la future commission Moyens et Prospective.

« Êtes-vous d'accord pour soumettre au CA un changement de statut quant à la

participation de 3 élus CEVU et non plus 2 à la commission Finance actuelle, future commission Moyens et Prospective ? »

Votants : **22**

Oui : **11**

Non : 6

Blancs : 4

Nul : 1

Le principe de trois élus du CEVU à la commission des Finances est approuvé à la majorité. La proposition sera transmise au CA accompagnée des noms des candidats.

Autre discussion

Acceptation du principe de vote avec ordre de préférence (1 = premier candidat choisi ; 2 = second candidat choisi ; 3 = troisième candidat choisi) pour les candidats élus CEVU représentants à la Commission Moyens. Cette hiérarchisation des candidatures est donnée pour répondre à un éventuel refus du CA : les deux premiers candidats choisis seraient alors retenus et le troisième non retenu.

3 candidatures pour la commission Moyens et Prospective : François Grèzes-Rueff (ACE), Françoise Duprat (UNSA), Sébastien Rayssac (Autrement).

Décision

« Classez de 1 à 3 les candidats que vous choisissez comme représentants CEVU à la Commission des Finances, future Commission Moyens et Prospective »

Le vote a lieu à bulletins secrets. Sont désigné-es :

François Grèzes-Rueff : 22 votants – 37 points, rang moyen 1,7

Françoise Duprat : 22 votants – 42 points, rang moyen 1,9

Sébastien Rayssac : 21 votants – 48 points, rang moyen 2,3

Le CEVU émet un avis favorable à la candidature de François Grezes Rueff (1), Françoise Duprat (2), Sébastien Rayssac (3), à la commission des Finances.

•Désignation des 4 élus du CEVU à la commission d'avancement 2012

2 candidatures pour le collège A : Myriam de Leonardis, Jacques Lajarrige.

Décision

Seuls les enseignant-es de rang A prennent part au vote :

Votants : **8**

NPPV : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : **8**

Le CEVU émet un avis favorable à la candidature de M. de Leonardis, et J. Lajarrige, enseignants-chercheurs du collège A à la commission permanente d'avancement à

l'unanimité des votants du collège A.

2 candidatures pour le collège B : Jean- François Camps, Sébastien Rayssac.

Décision

Seuls les enseignant-es des collèges A et B prennent part au vote :

Votants : **15**
NPPV : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : **15**

Le CEVU émet un avis favorable à la candidature de JF Camps et S Rayssac, enseignants du collège B à la commission permanente d'avancement à l'unanimité des votants des collèges A et B.

•Désignation des élus du CEVU à la commission FOI

Rappel : missions de la commission FOI adoptées en CEVU le 19 février 2010

La commission Formation, Orientation, Insertion est chargée de la politique de l'Université en matière de formation (initiale, continue et à distance). Elle encadre l'instruction des dossiers d'habilitation des diplômés. Elle coordonne l'ensemble des actions de formation et propose des modalités d'évaluation de la politique de formation. Elle est chargée d'encadrer et coordonner les dossiers en matière d'orientation et d'insertion.

Les conseillers souhaitent la désignation de trois candidats (prévus dans les statuts de la commission FOI).

Sont candidat-es : Anne Rohr, Enrique Fraga et Anne Egéa.

Discussion

Les trois candidats présentent leur conception de la ComFOI et l'importance qu'elle revêt dans notre université pour tenter d'améliorer le sort des étudiants, qu'ils soient inscrits dans des cursus de haut niveau ou étudiants débutants.

Décision

« *Le CEVU est-il favorable à la candidature de Anne Rohr, Enrique Fraga et Anne Egéa à la commission FOI ?* »

Votants : **22**
NPPV : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : **22**

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur les candidatures d'Anne Rohr, Enrique Fraga et Anne Egéa à la commission FOI.

DU en alternance : point d'information

Hélène Ricaud-Droisy informe les conseillers que l'université a appris récemment que pour pouvoir bénéficier du financement des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) les DU en alternance doivent être impérativement inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Or, pour être inscrit au RNCP, un DU doit avoir obligatoirement trois ans d'existence, ce qui implique que l'inscription au RNCP n'est pas possible pour un DU en création. La proposition est faite de transformer ces DU en Licences Professionnelles pour les déposer au MESR en hors vague au 15 octobre 2012.

La convention entre l'UTM et l'AFPA qui devait suivre le protocole d'accord n'a pas abouti car le modèle économique proposé par l'AFPA est irréalisable. Le travail sur les DU en alternance doit se poursuivre. L'établissement est porteur des DU et non l'AFPA.

Projets pédagogiques

Un rappel est envoyé aux composantes pour les projets pédagogiques du 1^{er} semestre 2012/2013 qui n'auraient pas encore été déposés. Le dépôt des dossiers (date limite de réception) est fixé au 21 juin 2012, et un arbitrage en CEVU sera réalisé le 6 juillet 2012.

•Préparation Certification au C2i2e : demande de modification du tarif payé par les étudiants

Coût de 500 € voté au CA du 20 mars. Compte tenu de l'information tardive, et de la situation sociale des étudiants, le directeur de l'IUFM demande que pour cette année, le coût de 500 € soit réduit à 300€.

Discussion

La discussion fait apparaître que 61 étudiants sont concernés, le manque à gagner est donc d'environ 12 000€. L'impact budgétaire de cette décision n'est pas précisé dans la demande.

Décision

Les conseillers du CEVU votent sur le principe de la réduction à titre exceptionnel du tarif de 500 € à 300 € pour l'année universitaire 2011-2012 :

Votants : **22**
NPPV : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : **22**

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur le principe du tarif de 300 € dû par les étudiants inscrits à la Préparation Certification au C2i2e pour l'année 2011-2012 à titre exceptionnel.

Le CEVU souhaite alerter le CA sur le coût non négligeable de cette décision : 12 000€
Enfin, il souhaite que dorénavant, le détail de la situation financière de ce type de projets soit clarifié au moment de la demande.

Questions diverses

Ces questions diverses ne sont pas issues d'une demande de certains membres du CEVU qui les auraient fait parvenir 48 heures à l'avance. Elles sont issues d'une discussion de fin de CEVU.

Les prochains dossiers importants du CEVU

La mise en conformité de la licence (puis l'année suivante, des masters)

La Formation Continue

L'évaluation des enseignements et les spécificités de la formation universitaire

Points d'information aux conseillers à inscrire à l'ordre du jour sur

Les indicateurs définis par l'établissement en relation avec le CEVU

Le travail réalisé sur les formations UTM dans le cadre de la démarche domaine

Schéma régional de formation, cartographie de l'offre de formation au niveau du PRES

Valérie Sanchou, Sylvie Estrade et Patrice Bouysières